

Inscription M1 malgres rattrapage

Par **siaam**, le **14/02/2018** à **22:04**

Bonjour à tous!

Les résultats viennent de tomber, comme je l'avais sentis ils ne sont pas fameux et je pense que je vais devoir passer par la case rattrapage à la fin de cette année.
Je souhaitais savoir: est ce que le fait de passer aux rattrapage m'empêchera de m'inscrire à un M1? Je me pose la question au vu des délais pour les candidature, les résultats des rattrapages sont donnés début juillet..

Autre question, je suis très hésitante concernant mes choix de master, je commence à me demander si je devrai faire un master en droit des affaire (vu l'insertion professionnelle) mais le soucis c'est que je n'ai pas pris cours de société ou de sureté cette année, vous pensez que je serai complètement larguée?

Merci par avance si vous pouvez m'apporter des éclaircissements!! Je commence à désespérer avec ce choix important à faire très bientôt.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/02/2018** à **14:21**

Bonjour

[citation]est ce que le fait de passer aux rattrapage m'empêchera de m'inscrire à un M1?[/citation]

Il faudrait vous renseigner auprès de votre scolarité.

Ensuite, on ne choisit pas seulement un M2 pour l'insertion professionnelle. Il faut aussi aimer la spécialité. Or, vous n'avez jamais fait société et sûreté, vous ne pouvez donc pas savoir si le droit des affaires vous plait.

Par **siaam**, le **15/02/2018** à **18:49**

Merci!

En effet il vaut mieux que j'aïlle voir tout ça avec ma scolarité.

Je suis bien d'accord avec vous sur le fait que la spécialité doit nous plaire. J'ai beaucoup aimé les matières de droit privé (et j'aurais dû mieux faire mes choix de matière cette année). J'ai l'intention de récupérer les cours de ces matières, mais du coup si elles me plaisent : ai-je la moindre chance d'être prise en master?

Merci pour vos réponses!

Par **b**, le **15/02/2018** à **20:39**

Bonjour

Rien est impossible. Il y a plusieurs critère pour une sélection. Les notes sont importantes mais cela ne fait pas tout.

Par exemple en droit des successions la moyenne de l'amphi était à 5. Cela n'a pas empêché des personnes de ma connaissance d'être pris en master notarial.

Gardez espoir.